

CERTIFICAT

COLLE A CARRELAGE
Adhésif

CERMICAR

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED EP 01 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **CERMIX**
 BP 14
 FR - 62240 DESVRES

Usine de **FR - 62240 DESVRES**

le droit d'usage de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED Colle à carrelage pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.



06 AD 164

Décision n° 1501-06 AD 164 du 11 mars 2011

Cette décision annule et remplace la décision n° 1276-06 AD 164 du 20 août 2010

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. La liste des certificats en cours de validité est tenue à jour et disponible sur le site internet www.cstb.fr

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification : D2 - E

pour les emplois conformes aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité et une annexe 1.

Correspondant

Tél. : 01 64 68 84 06

E-mail : mortiers@cstb.fr

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ADHESIF **CERMICAR**

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs intérieurs en travaux neufs

OUVRABILITE DE LA PATE

- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparation particulière
Béton cellulaire	☺
☺ application sans primaire	